# **BILAN OFFICIEL DU GOUVERNEMENT 2011-2020**





Faciliter les conditions de circulation des personnes et des biens, en vue d'accroître la compétitivité de l'économie ivoirienne par :

- le renforcement du cadre légal et règlementaire relatif aux infrastructures routières ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur des infrastructures routières ;
- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières et :
- la construction de nouvelles infrastructures routières de qualité.

#### **CADRE NORMATIF**

- La Décret n°2018-484 du 16 mai 2018 relatif au réaménagement de l'entretien routier à travers l'institution d'un minimum de travaux routiers en régie.
- Adoption le 30 mars 2017 d'une communication relative au renforcement des sanctions à l'encontre des acteurs de la chaîne de réalisation des travaux routiers coupables de malfaçons ;

# PROJETS / PROGRAMMES

- Programme National de Développement Routier (2012-2015 et 2016-2020);
- Programme d'entretien routier annuel entretien périodique des routes en terre et réparations localisées des routes revêtues (point-à-temps depuis 2013).

## RÉSULTATS / RÉALISATIONS

de routes interurbaines neuves construites

de routes interurbaines renforcées (2016 - mai 2020)

45,5

de routes en terre reprofilées



ponts et ouvrages d'art construits

de routes interurbaines neuves en cours de construction

de routes interurbaines en cours de renforcement

• [ • ]

et ouvrages d'art en cours de construction

de voiries en cours de construction

### **PERSPECTIVES**

- Construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké d'ici à fin 2021 ;
- Construction d'ici à fin 2021 des 4è et 5è ponts de la ville d'Abidjan :
- Construction de l'autoroute Songon Dabou San Pedro d'ici à fin 2025 ;
- Construction des échangeurs du carrefour Akwaba et des 3 échangeurs du boulevard Mitterand d'ici à fin 2025.

